

APPEL A PROJETS

Lutte contre le harcèlement scolaire Actions éducatives de sensibilisation et de prévention Année scolaire 2026-2027

DOSSIER DE CANDIDATURE

Organisme porteur du projet :	
ntitulé du projet :	
Montant sollicité :	

Pièces à joindre au dossier de candidature

- récépissé de déclaration en Préfecture et date de publication au Journal Officiel (pour les associations),
- relevé d'identité bancaire portant l'adresse correspondant à celle du SIRET,
- budget prévisionnel du projet proposé (utilisation du formulaire fourni uniquement),
- copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle,
- bilan comptable de la dernière année écoulée (commentaires éventuels),
- budget prévisionnel de l'année en cours, signé du Président et du Trésorier,
- CV de chaque intervenant, notamment leur expertise dans le domaine de la Lutte contre le harcèlement scolaire, y compris pour les éventuelles associations partenaires ou prestataires extérieurs

I - PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET :

1. Identification

Nom du porteur de projet (sans abréviation) :
Activité principale (2 lignes maximum) :
Statut juridique de la structure :
N° SIRET :
Coordonnées du siège social : - Adresse : - Adresse (complément) : - Code postal : - Commune : - Téléphone : - Courriel : - Site internet :
Représentant(e) légal(e): - Madame
Directeur (trice) (ou responsable) : - Madame ☐ Monsieur ☐ - NOM Prénom : - Fonction : - Téléphone : - Courriel :
Coordonnées de la personne chargée de l'action: Madame
Votre organisme dispose-t-il d'un agrément ? OUI NON Si oui, lequel ? (type d'agrément /numéro/date/ attribué par/durée de validité) :

2. Objet statutaire :
Décrivez vos activités générales (Nature et volume des activités, publics, territoires couverts)
Références et projets antérieurs dans le domaine éducatif et en particulier sur le harcèlement scolaire
Nom de la personne en charge du projet
Prénom
Courriel
Téléphone
Veuillez nous confirmer la seule adresse postale à utiliser pour l'envoi des courriers officiels :
Intitulé du projet

Combien de projets déposez-vous pour la lutte contre le harcèlement scolaire 2026-2027 ?

II - VOTRE PROJET

INTITULE DU PROJET (pas plus d'une ligne) :

Montant de la subvention sollicitée :

Résumé du projet et objectifs :

Avez-vous déjà proposé ce projet à l'identique lors du dernier appel à projets 2025-2026 ? oui ou non

A-t-il été retenu ? oui ou non

Si oui, sous quel intitulé?

Si oui, acceptez-vous le descriptif du projet tel qu'il a été publié dans le catalogue ? oui ou non

Si non, quelles modifications souhaitez-vous?

1. PRESENTATION DETAILLEE DU PROJET

1.1 Objectifs du projet

- Précisez comment votre projet permettra d'informer, de sensibiliser et/ou de prévenir les élèves sur le harcèlement scolaire :
- Votre projet traitera-t-il du cyber harcèlement ? si oui, sous quelle forme (réseaux sociaux, jeux en ligne, e-réputation...)
- Votre projet aborde-t-il le harcèlement scolaire à travers les relations filles-garçons ou l'identité de genre ? Si oui, comment ?
- Comment organisez-vous la participation des élèves sur le projet et comment proposez-vous de prendre en compte leur parole ?
- ➤ En quoi votre projet contribue -t-il au développement des compétences psychosociales des élèves et/ou l'amélioration du climat scolaire ? ?

➤ Les intervenants sur le PLCHS sont-ils tous membres de votre association ? Si non, une autre association ou un autre prestataire intervient-il ? Lequel / laquelle (précisez son objet) :
1.2 Méthodologie utilisée
Définissez en quelques mots la pédagogie appliquée au projet :
Votre projet se déroule t-il devant une seule classe (effectif 25 à 30 élèves) ? □ oui □ non
Si non, précisez : - L'effectif sur lequel vos interventions sont basées : - Les raisons :
Nombre de réalisation(s) de votre projet pendant l'année scolaire 2026-2027 (en cohérence avec votre budget prévisionnel et votre demande de subvention) :
Soit le nombre de classe(s) concernées :
N. B : le Conseil départemental se réserve le droit de demander au candidat d'adapter le déroulement des interventions proposées s'il le juge nécessaire.
Votre projet se déroule pendant :
□ Temps scolaire□ Temps périscolaire (pause méridienne)□ Temps scolaire et périscolaire
1.3 Déroulé du projet
Veuillez indiquer le nombre de séances et leur durée, la chronologie et les différentes étapes du projet :
Moyens matériels particuliers que l'établissement doit fournir :
Moyens matériels et supports pédagogiques fournis par le porteur de projet :

> Comment préparez-vous l'intervention avec les enseignants ?

Si oui, précisez leur non formation). Précisez les		alables (thématiques nt et d'accompagner	abordées, durée et pério ment par les permanents (
1.4 Niveau(x) au(x)qu	iel(s) votre projet s'ad	lresse (plusieurs nived	aux sont possibles pour un s	eul projet)
- □ 6 ^e	□ 5 ^e	□ 4 ^e	□ 3 ^e	
_	nt le glomération du Muret		vous seriez en mesu	re d'interveni
1.6 Evaluation du Précisez les moyens e au regard des résultat	et indicateurs qualitat	ifs et quantitatifs r	etenus pour évaluer vo	os interventions
Attestation sur l'honi	neur			
 atteste sur l'h pour l'année en cours s'engage à tra mail (luttecontrehare 	nsmettre au Conseil d	re est à jour de ses lépartemental de la ous format numério	a Haute-Garonne par que (photos, vidéos, en	registrements,

LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE 2026-2027 BUDGET PREVISIONNEL DE VOTRE PROJET pour XXX classes

(préciser le nombre de classes = nombre proposé dans le dossier de candidature)

RECETTES EN € TTC		DEPENSES EN €TTC			
Subvention Conseil départemental		Charges personnel			
Autofinancement (fonds propres apportés par le porteur de projet)		Supports pédagogiques (précisez)			
Autres financeurs (précisez)		Frais déplacements (précisez)			
Autres (précisez)		Autres (précisez)			
TOTAL		TOTAL			
	Objet	Date	Montant		
Autres subventions attribuées par le Conseil départemental en 2023 et 2024					

RAPPEL : Les actions du LCHS sont des actions gratuites pour les établissements scolaires et pour les élèves, hormis les frais de transport. Aucune participation financière ne pourra être sollicitée auprès des établissements dans le cadre du LCHS.